



FLASH PNC

CE #143

4 août 2017 

Découvert autorisé ??? En présentant les résultats et la situation comptable de HOP! au premier semestre 2017, la nouvelle Directrice Financière fraîchement nommée, Mme BOUVARD, nous a clairement mis « la grosse tête » ...

Alors que la situation économique de HOP! s'était significativement améliorée en 2016, la Direction nous informe que le REX de HOP! (Résultat d'Exploitation qui traduit la performance économique d'une société) plongeait de - 25 M€ au 1er semestre 2017 en comparaison avec le 1er semestre 2016 à - 14 M€.



Etienne ROSSIGNOL
PNC CDB basé PARIS CDG
etienne@unac-hop.com
06.88.59.20.34



Cédric CHALIGNE
PNC CDB basé PARIS ORY
cedric@unac-hop.com
06.20.86.34.27

Or, la Direction cherche une nouvelle fois à se dédouaner de sa responsabilité avec un prix carburant et un effet change Euros/Dollar\$ plus défavorable cette année ainsi que l'impact des grèves. **Mais le fond du problème reste la perte d'activité avec seulement 65 charges avion** alors même que celui-ci devrait tourner à **70 charges** et nous sommes loin des **82 charges** vendues par la Direction au lancement de HOP!

À l'évidence, la Direction a très mal anticipé le départ de nos collègues PNT vers AIRFRANCE et TRANSAVIA, et ses conséquences : **la perte de milliers d'Heures De Vol et son impact sur les résultats de HOP!**

En terme de recettes : **6 M€ en moins de frètements AIRFRANCE à CDG perdus et 3 M€ en moins pour les CHARTERS qui nous échappent !** Mais aussi en terme de coûts : **6 M€ d'affrètement pour les WDL, AVANTIAIR et autres TRADE AIR qui volent à notre place à grand frais, 3 M€ pour les compensations à nos clients qui ont subis des « irrégularités » (sans parler du préjudice en terme d'image).** Ajoutons à cela une augmentation de 2 M€ des coûts de formation PNT pour financer des passages OPL>CDB et des évolutions machine dont nous pouvons que nous réjouir. Mais cette augmentation découle aussi du recrutement et de la formation de nouveaux OPL dont HOP ! assure seule le coût de ces formations.

AIRFRANCE a décidé de siphonner nos ressources pilotes, sans réelle contrepartie pour les PNC qui eux restent « tanqués » chez HOP! (mis à part quelques départs vers AF ou JOON à venir). À quoi bon les PDV, notamment le Plan de Départs Volontaires de 2015, dont les effets bénéfiques sur les frais de personnel sont pourtant de 4 M€ ? À quoi bon tous les accords de productivité PNC ces dernières années engloutis par l'impuissance de notre Direction à capter de la croissance pour HOP ?

Seul le compte courant d'AIRFRANCE permet encore de ré-injecter du cash au moment opportun pour pallier à **l'endettement de HOP!** qui souffre d'une sous-capitalisation structurelle depuis son lancement !

En 2015, avec son projet « **HOP! 2020** » la Direction voulait nous faire « rêver » avec **un retour à l'équilibre du RCAI** (Résultat Courant avant Impôts) promis pour 2017 à **+1 M€** ! Autant vous dire que l'on est loin du compte et que ce n'est pas demain la veille que les PNC de HOP! verront la couleur d'une quelconque participation aux bénéfices pourtant amplement méritée...



Adhère en ligne !

<http://www.unac.asso.fr/informations-adherent/>

